L'ALLIANCE DES VILLES
DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

20e ANNIVERSAIRE 2003 -2023

Soumission pré-budget 2024 au comité FINA

AOÛT 2023

Résumé des recommandations

RECOMMANDATION 1: TIRER PARTI DE L'INVESTISSEMENT HISTORIQUE DU CANADA DANS L'EAU DOUCE

Que le gouvernement trace une voie pour rehausser le budget prévu pour la protection de l'eau douce afin d'atteindre un investissement total d'un milliard de dollars sur dix ans dans le Plan d'action pour l'eau douce et qu'il examine les outils de revenus potentiels basés sur le principe du pollueur-payeur pour assurer un financement à long terme dédié à la programmation en matière d'eau douce.

RECOMMENDATION 2: RENOUVELER NOS INFRASTRUCTURES D'EAU ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES VIEILLISSANTES

Que le gouvernement investisse au moins 20 milliards de dollars au cours des dix prochaines années dans un programme de financement dédié aux infrastructures d'eau et d'assainissement afin de soutenir l'adaptation au climat, la croissance démographique et la lutte contre les nouveaux polluants préoccupants, tels que les PFAS.

RECOMMANDATION 3: EFFECTUER UNE ÉVALUATION COMPLÈTE DES RISQUES DANS LES ZONES CÔTIÈRES DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Que le gouvernement mène une étude complète sur la résilience côtière dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, comme celle réalisée par le *U.S. Army Corps of Engineers*, afin d'identifier les vulnérabilités et les solutions durables pour mieux protéger les communautés riveraines dans la région la plus peuplée du Canada.

RECOMMANDATION 4: LUTTER CONTRE L'ÉROSION LE LONG DE NOS COULOIRS DE NAVIGATION INTÉRIEURE

Que le gouvernement étudie les impacts de la navigation commerciale et de plaisance sur l'érosion des berges et crée un programme renouvelé de protection des berges pour répondre aux problèmes critiques d'érosion exacerbés par ces facteurs dans le réseau des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent.

RECOMMANDATION 5: ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS ROUTES TOUT EN PROTÉGEANT NOS EAUX

Que le gouvernement surveille de plus près les niveaux de chlorure dans les cours d'eau du Canada et soutienne l'utilisation d'alternatives plus respectueuses de

l'environnement et de la sécurité routière pour réduire les impacts de la salinisation sur les écosystèmes d'eau douce.

INTRODUCTION

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (l'Alliance des villes) apprécie l'occasion qui lui est donnée de présenter ses priorités au Comité permanent des finances. L'Alliance des villes s'est réjouie des investissements historiques dans les programmes d'eau douce, dont 420 millions de dollars pour les Grands Lacs, et de l'engagement de créer une Agence canadienne de l'eau indépendante avec des fonds supplémentaires pour soutenir ses opérations dans le budget 2023. Le lancement récent de la Stratégie nationale d'adaptation et les investissements qui y sont associés sont également un message bien accueilli que le gouvernement prend l'adaptation au climat au sérieux.

Nos recommandations pré-budgétaires pour 2024 visent à tirer parti de ces investissements clés, en particulier pour renforcer l'adaptation au climat dans le principal corridor économique et commercial et le plus grand centre de population du Canada.

À PROPOS DE L'ALLIANCE DES VILLES

Nous sommes une coalition binationale de plus de 230 maires et élus locaux, représentant plus de 19 millions de personnes, qui œuvrent pour la santé socio-économique et environnementale des collectivités du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (le bassin). L'Alliance des villes est la plus grande association municipale axée sur les questions ayant une incidence sur le bassin et ses collectivités. Ses membres s'étendent de Duluth (Minnesota) à Rimouski (Québec), en passant par Toronto, Montréal, Chicago et Détroit.

Notre travail est centré sur l'avancement des politiques dans quatre domaines prioritaires :

- La protection des écosystèmes et des sources d'eau
- La résilience côtière et l'adaptation climatique
- L'économie bleue des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent
- L'équité en matière d'eau

Avec nos membres, nous travaillons au-delà des frontières pour préserver une ressource qui fournit de l'eau potable à plus de 40 millions de personnes.

UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

Rien que cette année, les communautés canadiennes du bassin ont été touchées par de multiples catastrophes naturelles - pluies verglaçantes éprouvantes, feux de forêt incessants et vagues de chaleur suffocantes - largement attribuées au changement climatique. Il est urgent que le Canada planifie et investisse massivement dans l'adaptation au changement climatique. Il s'agit notamment de mobiliser les municipalités, les ménages et les entreprises du pays et de leur permettre de prendre les mesures nécessaires pour protéger nos maisons, nos communautés et nos infrastructures.

Nous sommes également au cœur d'une crise du logement et du problème des personnes sans-abris, la croissance rapide de la population exerçant une pression sur les ressources municipales et les infrastructures des villes du bassin. Une partie de la solution à cette crise consiste à s'assurer que nos collectivités disposent d'un soutien spécifique pour investir dans la modernisation, l'expansion et la construction de nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

Les investissements historiques réalisés dans les programmes d'eau douce au Canada démontrent que le gouvernement accorde de l'importance au maintien de la propreté de cette ressource essentielle. En tant que gardien de plus de 20 % de l'eau douce mondiale, le Canada a non seulement l'obligation morale, mais aussi l'impératif économique de veiller à ce que nos sources d'eau restent potables, que l'on puisse y nager et y pêcher. Les communautés canadiennes de l'ensemble du bassin sont confrontées à des inondations urbaines persistantes, à des avis d'ébullition d'eau et des avis sur la consommation du poisson, à des fermetures de plages et à des restrictions municipales en matière de développement en raison de la pénurie d'eau. La qualité, l'accessibilité et l'infrastructure de l'eau au Canada doivent être améliorées.

Avec la Stratégie nationale d'adaptation, le lancement de l'Agence canadienne de l'eau et un plan d'action pour l'eau douce plus solide, le gouvernement jette les bases d'une protection à long terme de notre eau potable et prépare notre société aux effets du changement climatique. Cependant, les défis d'aujourd'hui exigent du Canada qu'il fasse preuve d'agilité et d'avant-gardisme pour développer des solutions durables et équitables. Nous encourageons le gouvernement à aller plus loin et plus vite pour mieux gérer nos ressources essentielles en eau douce et investir dans les infrastructures qui protègent nos communautés côtières et fournissent de l'eau propre à nos résidents et aux acteurs économiques de dans nos collectivités.

RECOMMANDATION 1 – TIRER PARTI DE L'INVESTISSEMENT HISTORIQUE DU CANADA DANS L'EAU DOUCE

L'Alliance des villes soutient les investissements historiques annoncés dans le budget 2023 pour sécuriser nos ressources en eau douce, y compris le soutien opérationnel pour une Agence canadienne de l'eau indépendante et un financement important pour renforcer les programmes d'eau douce à travers le Canada, y compris 420 millions de dollars sur 10 ans pour les Grands Lacs.

Nous encourageons le gouvernement à consulter les parties prenantes intéressées, y compris les municipalités et les communautés autochtones, afin de s'assurer que ces investissements sont consacrés au soutien sur le terrain des communautés et des organisations locales qui travaillent à la surveillance, à la protection, à la restauration et à l'intendance de l'eau douce, ainsi qu'à la résolution des problèmes qui subsistent au Canada. En même temps, bien que réellement significatifs, les investissements annoncés dans le budget 2023 ne répondent pas entièrement à l'engagement antérieur du gouvernement d'investir 1 milliard de dollars sur 10 ans dans des programmes renforcés en matière d'eau douce. L'Alliance des villes espère que le gouvernement expliquera comment il compte combler cette lacune.

Les membres de la FINA se souviendront peut-être que le Collaboratif Grands Lacs-Saint-Laurent, dont l'Alliance des villes est membre, a formulé 30 recommandations totalisant 2 milliards de dollars sur 10

ans pour les seuls Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent dans son Plan d'action 2020-2030. En somme, les besoins d'investissement ne manquent pas pour assurer l'avenir des réserves d'eau douce du Canada, y compris dans le bassin.

De plus, l'Alliance des villes recommande au gouvernement d'examiner les outils de revenus potentiels en s'appuyant sur le principe du pollueur-payeur pour soutenir le financement durable des programmes relatifs à l'eau douce. Le Canada continuera certainement à être confronté à des problèmes de qualité et de disponibilité de l'eau au cours des prochaines décennies. Il est temps d'examiner de nouveaux outils pour mieux gérer nos ressources en eau douce et améliorer la qualité de l'eau.

RECOMMANDATION 2 – RENOUVELLER NOS INFRASTRUCTURES VIEILLISSANTES D'EAU ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Alors que le gouvernement travaille avec les provinces et les territoires sur le prochain plan d'infrastructure à long terme, l'Alliance des villes recommande la création d'un flux de financement dédié à l'infrastructure de l'eau et des eaux usées. Bien que plus de 1,48 milliard de dollars aient été consacrés à plus de 2 000 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Québec et en Ontario depuis le lancement du programme Investir dans les infrastructures canadiennes, la dernière enquête du Canada sur les infrastructures publiques essentielles montre que ces investissements « n'ont pas suivi le rythme de la détérioration des actifs existants ».

Pour certaines communautés du bassin, le manque de disponibilité de l'eau et de capacité des infrastructures les oblige à ralentir ou à arrêter le développement immobilier, notamment la Ville de La Prairie, sur la rive sud de Montréal, à un moment où le Canada est confronté à une grave crise de l'accessibilité et de la disponibilité des logements. Pour d'autres, les inondations urbaines persistantes lors de fortes précipitations démontrent que l'état déplorable des infrastructures d'eau est au cœur de certains des problèmes sociaux et économiques les plus pressants du Canada.

Alors que le Canada et les provinces se penchent sur la question de la présence de PFAS dans notre eau potable, une pression supplémentaire s'exercera sur les municipalités pour qu'elles modernisent et construisent des systèmes de traitement de l'eau coûteux, sans que le gouvernement fédéral et, dans de nombreux cas, le gouvernement provincial ne consacrent de fonds à ce type de projets.

Le gouvernement doit donc s'engager à nouveau en faveur d'un programme de financement spécifique, similaire à l'éphémère Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, et collaborer avec les provinces pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'investissement durable assorti d'objectifs clairs en vue de moderniser l'infrastructure de l'eau au Canada.

RECOMMANDATION 3 – EFFECTUER UNE ÉVALUATION COMPLÈTE DES RISQUES DANS LES ZONES CÔTIÈRES DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le Corps des ingénieurs de l'armée américaine (*United States Army Corps of Engineers - USACE*) a été chargé de mener une étude sur la résilience du littoral des Grands Lacs (*Great Lakes Coastal Resiliency Study - GLCRS*) dans le but d'intégrer l'expertise des agences fédérales et étatiques. L'étude GLCRS développera un plan directeur pour les bassins versants des Grands Lacs afin de soutenir la gestion des

ressources côtières et identifiera et priorisera une série d'investissements côtiers résilients. Grâce au travail de l'USACE, les autorités fédérales, étatiques et locales comprendront mieux les risques qui pèsent sur leurs infrastructures côtières et leurs actifs naturels, et contribueront à réaliser des investissements essentiels pour protéger les communautés côtières américaines dans les Grands Lacs.

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'étude globale équivalente sur la résilience côtière dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent au Canada. Bien que le gouvernement ait investi plus de 164 millions de dollars dans la cartographie des inondations et publié un Profil national des risques en mai 2023, la résilience côtière dans son ensemble implique non seulement de comprendre les risques d'inondation, mais aussi les taux d'érosion, les espèces envahissantes et d'autres risques importants pour nos biens construits et naturels.

Pour garantir l'adaptation de la région la plus peuplée du Canada - le bassin, où vivent plus de 90 % des Ontariens et des Québécois - il est essentiel que le gouvernement collabore avec l'Ontario et le Québec pour réaliser une évaluation des risques littoraux à l'échelle du bassin afin d'identifier les vulnérabilités et d'élaborer des solutions durables et rentables.

RECOMMANDATION 4 – LUTTER CONTRE L'ÉROSION LE LONG DE NOS COULOIRS DE NAVIGATION INTÉRIEURE

L'Alliance des villes a eu le plaisir d'être invitée à s'adresser au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités (TRAN) dans le cadre de son étude sur l'impact de la navigation commerciale sur l'érosion des berges et de voir qu'il a formulé dans son rapport des recommandations similaires aux nôtres à l'intention du gouvernement sur ce sujet. En particulier, nous avons demandé au gouvernement d'étudier davantage cette question le long du corridor Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent et de relancer un programme de protection du littoral le long des sections fortement touchées du corridor.

L'Alliance des villes reconnaît que de multiples facteurs contribuent à l'érosion du littoral. Nous apprécions également le rôle clé que joue le secteur de la navigation commerciale dans le bassin en tant qu'employeur important, acteur stratégique d'une chaîne d'approvisionnement sûre et partenaire du changement dans la lutte contre la crise climatique. Sachant que la navigation commerciale, ainsi que d'autres activités maritimes telles que la navigation de plaisance, se poursuivront dans ce corridor stratégique, le gouvernement doit jouer un rôle pour veiller à ce que les communautés et les propriétaires concernés restent en sécurité et que cette industrie essentielle dispose d'une acceptabilité sociale pour opérer dans une région qui tire des avantages économiques de ces activités.

De plus, en mettant en œuvre les recommandations formulées par la TRAN, le gouvernement contribuera à approfondir notre compréhension des facteurs qui influencent l'érosion, ainsi qu'à identifier des solutions à plus long terme pour protéger les littoraux, qui pourraient avoir des applications plus larges dans le bassin et dans l'ensemble du Canada, afin de contribuer à résoudre ce problème coûteux.

RECOMMANDATION 5 – ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS ROUTES TOUT EN PROTGEANT NOS EAUX

De plus en plus de preuves scientifiques suggèrent que la surutilisation du sel de déneigement peut entraîner la salinisation et l'augmentation du pH des cours d'eau avoisinants. Lorsqu'il est épandu, le sel de déneigement est souvent transporté par les eaux de ruissellement et s'infiltre ensuite dans les cours d'eau avoisinants.

Comme on estime que les États-Unis et le Canada utilisent ensemble pas moins de 25 millions de tonnes de sel de voirie par an, il n'est pas surprenant que nous assistions déjà à une augmentation des niveaux de chlorure - un composant important du sel de voirie - qui dépassent maintenant le seuil de 120 mg/L dans plusieurs bassins hydrographiques, un niveau au-delà duquel ils peuvent devenir un problème chronique pour l'environnement.

Bien qu'il soit impossible à ce stade d'éliminer complètement les sels de voirie, il est important que le gouvernement agisse pour mieux comprendre les effets des sels de voirie sur l'environnement et pour encourager le développement et l'utilisation, dans la mesure du possible, de solutions de rechange sans danger pour les routes. Plus précisément, l'Alliance des villes recommande que le Canada collabore avec les provinces et les municipalités pour surveiller de plus près les niveaux de chlorure dans nos cours d'eau, explorer des stratégies alternatives pour l'entretien des routes en hiver et fournir un soutien financier et technique aux villes pour qu'elles adoptent d'autres stratégies de sécurité routière en hiver.